Poster_Viticulture.qxp 10/10/14 12:01 Page 1

L'agriculture en Corse - La viticulture

Un tiers du potentiel économique de la « ferme » corse

➡ Des exploitations à haut potentiel économique

Deux tiers des exploitations détenant de la vigne sont des grandes exploitations en terme de dimension économique contre 13 % pour l'ensemble des exploitations corses.

Évolution du nombre d'exploitations détenant de la vigne

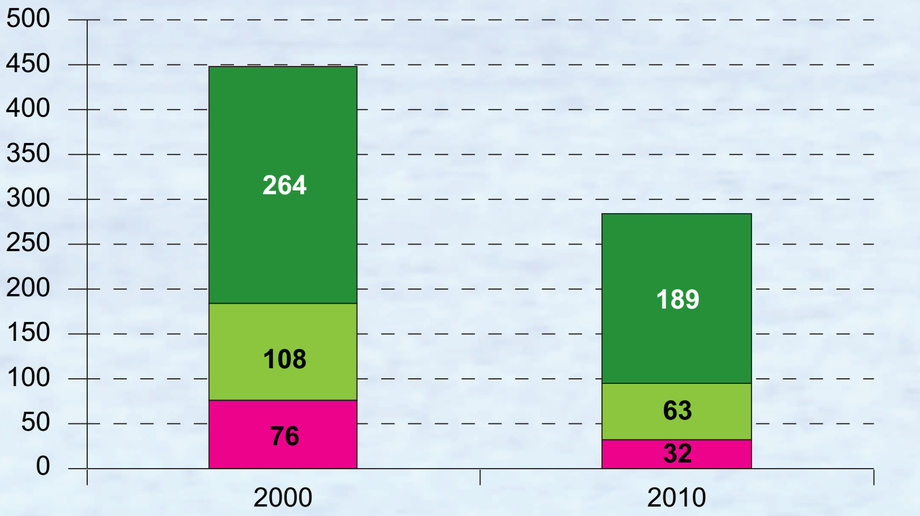

➡ Plus de 50 % du vignoble dans la plaine orientale

En 2010, le vignoble corse s'étendait sur 6 600 hectares.

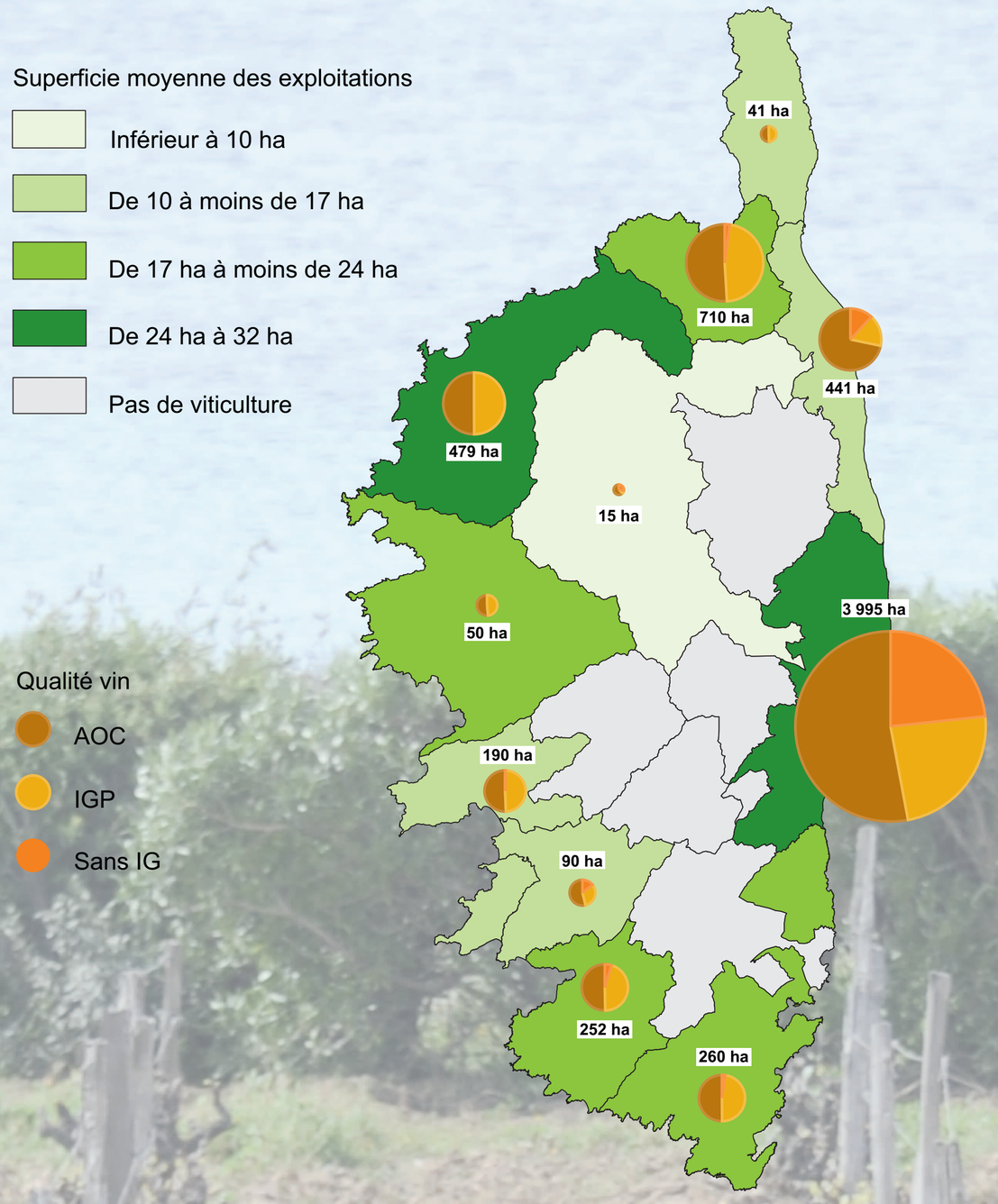

➡ Un vignoble moyen de 25 ha par exploitation

C'est la taille moyenne la plus élevée des bassins viticoles français.

Surface moyenne de vigne/exploitation

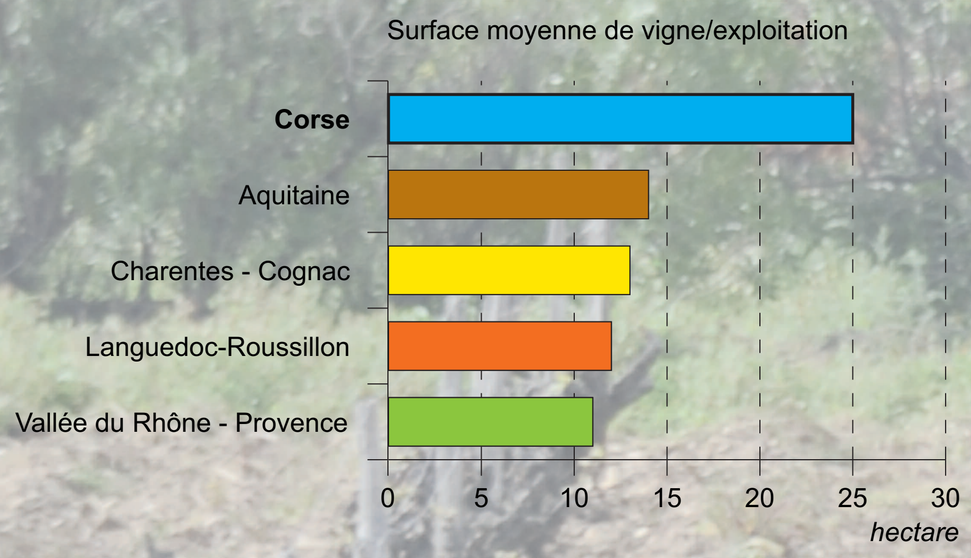

➡ Des viticulteurs spécialisés et bien formés

La spécialisation des exploitations progresse de 7 % en 10 ans pour atteindre désormais 80 % des exploitations détenant de la vigne.

Six chefs d'exploitation sur dix ont au moins le niveau baccalauréat et 18 % ont fait des études supérieures longues (23 % chez les moins de 40 ans).

Avec une main-d'œuvre permanente composée à 58 % de salariés hors famille, la viticulture est le premier employeur agricole corse.

➡ Une production de vin majoritairement rosé et sous signe de qualité

Les vins produits en Corse bénéficient de 9 AOC/AOP (appellation d'origine protégée) et d'une IGP (indication géographique protégée).

Répartition de la production selon le type d'indication géographique (année 2012)

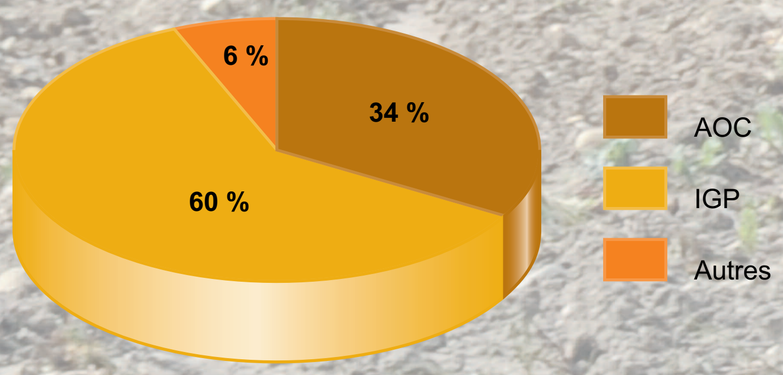

Répartition de la production sous indication géographique selon la couleur (année 2012)

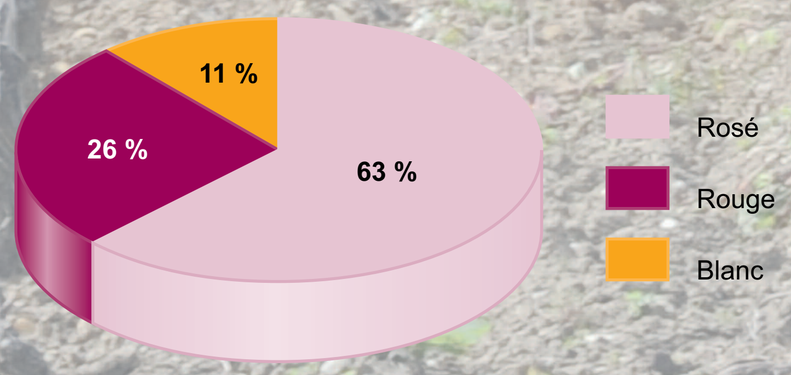

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Corse

Plus d'information sur http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/page-d-accueil/article/donnees-en-ligne

recensement agricole 2010